

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 15 JUILLET 2013 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 13-07-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 15 juillet 2013, sous réserve, d'ajouter le point 15.1, intitulé : « Réparation de dalle structurale intérieure – Caserne 74 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-07-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of July 15, 2013, and under reserve, by adding article 15.1, entitled: "Structural slab repairs – Fire station 74".

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 4 et 1 citoyen s'adresse au conseil. La période de questions se termine à 19 h 5.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 juin 2013 et de la réunion extraordinaire du 26 juin 2013

RÉSOLUTION N° 13-07-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 juin 2013 et de la réunion extraordinaire du 26 juin 2013

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 juin 2013 et de la réunion extraordinaire du 26 juin 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 17 juin 2013 et de la réunion extraordinaire du 26 juin 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-07-02

Subject: Adoption of Minutes of June 17, 2013 Regular Meeting and of June 26, 2013 Special Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of June 17, 2013, and of June 26, 2013 Special Meeting have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of June 17, 2013 and of June 26, 2013 Special Meeting.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Règlement no 1310-167 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait à la hauteur, au nombre d'étages et au coefficient d'occupation du sol permis dans la zone H-701 (côté nord de l'avenue Plymouth) - résultats du registre
- .2 Liste des achats
- .3 Liste des chèques
- .4 Liste des commandes - 06-5000
- .5 Liste des commandes - 06-25000
- .6 Rapport - ressources humaines
- .7 Permis et certificats
- .8 Rapport d'activités 2012-2013 du CLD Les 3 Monts
- .9 Correspondance

6. Appui à la Ville de Lac-Mégantic

RÉSOLUTION N° 13-07-03

Objet : Appui à la Ville de Lac-Mégantic

ATTENDU l'évènement tragique du 6 juillet 2013, qui a cruellement bouleversé la sérénité et l'harmonie qui régnaient à Lac-Mégantic;

ATTENDU l'insupportable douleur qui accable les familles, les élus et l'ensemble des citoyens de cette municipalité;

ATTENDU l'ampleur de cette catastrophe et le profond désarroi qu'elle génère dans toutes les villes du Québec et au-delà de ses frontières;

RESOLUTION N° 13-07-03

Subject : Support to Town of Lac-Mégantic

CONSIDERING the tragic event of July 6, 2013, which cruelly disrupted the serenity and harmony that existed in Lac-Mégantic;

CONSIDERING the unbearable sadness afflicting the families, elected officials and every citizen of this municipality;

CONSIDERING the extent of the disaster and the considerable dismay generated in all the cities and town of Québec, and beyond its frontiers;

ATTENDU QUE depuis le 11 juillet 2013, les drapeaux du Canada, du Québec et de la Ville de Mont-Royal ont été mis en berne sur le territoire municipal en hommage aux victimes de cet événement;

ATTENDU QU'en ces temps difficiles, il est opportun de faire preuve de solidarité, de compassion et d'humanité;

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'offrir, au nom du conseil municipal et de la population de Mont-Royal, de très sincères condoléances aux proches des victimes de ce désastre, notre commun appui à Madame la mairesse Roy-Laroche ainsi qu'aux conseillers de Lac-Mégantic et de saluer le courage des citoyens en leur souhaitant de garder espoir pour les temps à venir;

D'appuyer la sauvegarde de l'économie de la région de Lac-Mégantic et d'encourager les Monterois à ne pas délaisser ce haut lieu de villégiature;

De transmettre la présente résolution à la Ville de Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Désignation d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Les 3 Monts (Mont-Royal/Outremont/Westmount)

RÉSOLUTION N° 13-07-04

Objet : Désignation d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Les 3 Monts (Mont-Royal/Outremont/Westmount)

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De nommer le conseiller Daniel Robert en remplacement du conseiller Joseph Daoura, à titre d'élu, membre votant au conseil d'administration du CLD Les 3 Monts.

De transmettre copie de la présente résolution au CLD Les 3 Monts, aux instances qui en font partie, à la Ville de Montréal et au conseil d'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS since July 11, 2013 the Canada, the Quebec and Town of Mount Royal flags have been half-masted on Town territory in honour of the victims of this event;

WHEREAS in trying times such as these, it is appropriate to show solidarity, compassion and humanity;

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To extend, on behalf of Town of Mount Royal Council and residents, deepest condolences to the victims' families and friends, our common support to Lac-Mégantic Mayor Roy-Laroche and councillors, as well as to commend the courage of its citizens and wish them to keep hope for the future;

To support the safeguarding of Lac-Mégantic region's economy and to encourage Mount Royal residents not to abandon this major holiday destination;

To forward this resolution to Town of Lac-Mégantic.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-07-04

Subject : Designation of a Council Member to the Board of Directors of the CLD Les 3 Monts (Mount Royal/Outremont/Westmount)

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To name Councillor Daniel Robert, in replacement of Councillor Joseph Daoura, as elected voting member to the Board of Directors of the CLD Les 3 Monts.

To forward a copy of this resolution to the CLD Les 3 Monts and the bodies forming part of it, to the City of Montreal and to the Agglomeration Council

CARRIED UNANIMOUSLY

8. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 13-07-05

Objet : Ratification des débours

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er juin au 30 juin 2013:

Salaires et avantages sociaux: 1 328 807 \$

Fournisseurs: 968 717 \$

Frais de financement: (176 182 \$)

Remboursement en capital dette à long terme :
(163 000 \$)

Total des déboursés : 1 958 342 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-05

Subject : Confirmation of Disbursements

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between June 1st and June 30th, 2013:

Salaries and fringe benefits: \$1,328,807

Suppliers: \$968,717

Financing costs: (\$176,182)

Principal reimbursement - Long Term Debt :
(\$163,000)

Total disbursements: \$1,958,342.

CARRIED UNANIMOUSLY

9. Subvention au Club de Curling de Mont-Royal

RÉSOLUTION N° 13-07-06

Objet : Subvention au Club de Curling de Mont-Royal

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser la Ville à verser une subvention de 15 000 \$ au Club de Curling de Mont-Royal pour remplacer l'appareil de chauffage à l'huile et réaliser des travaux de rénovations au bâtiment situé au 5, avenue Montgomery, propriété de la Ville de Mont-Royal;

D'approuver un virement budgétaire de 15 000 \$ en provenance du poste budgétaire 02-191-00-999 « Éventualités » vers le poste budgétaire 02-710-00-999 « Subvention aux organismes »;

D'imputer cette dépense au budget de fonctionnement 2013, au poste budgétaire 02-710-00-999 « Subvention aux organismes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-06

Subject : Grant to the Mount Royal Curling Club

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize the Town to deliver a \$15,000 grant to the Mount Royal Curling Club to replace the oil furnace and to realize renovation work on the building located at 5 Montgomery Avenue which is the Town property;

To approved a transfer of funds of \$15,000 coming from the account 02-191-00-999 « Contingencies » towards the account 02-710-00-999 « Organizations grant »;

To charge this expenditure to the 2013 operating budget, appropriation No. 02-710-00-999 « Organizations grant ».

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Fourniture et livraison de un (1) véhicule hybride vus, neuf, modèle 2013 ou plus récent

RÉSOLUTION N° 13-07-07

Objet : Fourniture et livraison de un (1) véhicule hybride vus, neuf, modèle 2013 ou plus récent

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 57 500 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et la livraison de un (1) véhicule hybride VUS, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder au plus bas soumissionnaire soit TOYOTA PRÉSIDENT le contrat (C-2013-41B) à cette fin, au prix forfaitaire soumis, soit 47 925,02 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance : Règlement d'emprunt E-1301

Imputation :
Projet : 2 023
Achat d'un véhicule de la sécurité hybride 4x4 - (sécurité publique)

Compte budgétaire : 22-200-00-741

Contrat : 47 925,02 \$ (taxes incluses)
Crédits : 54 999,46 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-07

Subject : Supply and delivery of one (1) SUV hybrid vehicle, new, 2013 or later model

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$57,500 (taxes included) for the supply and delivery of one (1) SUV hybrid vehicle, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to TOYOTA PRÉSIDENT the contract (C-2013-41B) for this purpose, for the lump sum price submitted of \$47,925.02 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

To charge these expenditures as follows:

Source : Loan-by-law E-1301

Appropriation :
Project: 2 023
"Achat d'un véhicule de la sécurité hybride 4x4 - (Public Security)" pour la Sécurité publique

Budget account: 22-200-00-741

Contract: \$47,925.02 (taxes included)
Credits: \$54,999.46.

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Fourniture et livraison de un (1) chargeur sur roues neuf 2013 ou équivalent

RÉSOLUTION N° 13-07-08

Objet : Fourniture et livraison de un (1) chargeur sur roues neuf 2013 ou équivalent

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 203 000 \$ (taxes incluses), sans reprise, dans le cadre du PTI pour la fourniture et la livraison de un (1) chargeur sur roues neuf Caterpillar, modèle 938k, 2013 ou équivalent, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE le contrat (C-2013-29) à cette fin au prix forfaitaire soumis, soit 198 607,80 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

RESOLUTION N° 13-07-08

Subject : Supply and delivery of one (1) new Caterpillar wheeled loader, 2013 or equivalent

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$203,000 (taxes included), without trade-in, within the PTI for the supply and delivery of one (1) new Caterpillar wheeled loader, model 938k, 2013 or equivalent, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE the contract (C-2013-29) for this purpose for the lump sum price submitted of \$198,607.80 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat
comme suit :

Provenance : Réserve financière véhicules
lourds

Imputation :
Projet : 1 063
Remplacement du chargeur sur roue no 536

Compte budgétaire : 22-300-00-751

Contrat : 198 607,80 \$ (taxes incluses)
Crédits : 194 171,97 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To charge these expenditures as follows:

Source : Heavy vehicle financial reserve

Appropriation :
Project: 1 063
"Remplacement du chargeur sur roue no 536"

Budget account: 22-300-00-751

Contract: \$198,607.80 (taxes included)
Credit: \$194,171.97.

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Réparation de la maçonnerie - ateliers municipaux

RÉSOLUTION N° 13-07-09

Objet : Réparation de la maçonnerie - ateliers municipaux

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 52 300 \$ taxes incluses pour la réparation de la maçonnerie - ateliers municipaux, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LES RÉNOVATIONS DESIGN-TECH (9170-7620 QUÉBEC INC.) le contrat (C-2013-31) à cette fin, aux prix soumis, soit 49 669,20 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat
comme suit :

Provenance : Règlement d'emprunt E-1302

Imputation :
Projet : 2 033 (PTI 2013)
Travaux de maçonnerie - Ateliers municipaux -
180 Clyde

Compte budgétaire : 22-300-00-723

Contrat : 49 669,20 \$ (taxes incluses)
Crédits : 50 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-09

Subject : Masonry repairs - municipal workshops

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$52,300 (taxes included) for masonry repairs - municipal workshops, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LES RÉNOVATIONS DESIGN-TECH (9170-7620 QUÉBEC INC.) the contract (C-2013-31) for this purpose, at the price submitted, for a total of \$49,669.20 (taxes included), all in accordance with the tendering documents;

To charge these expenditures as follows:

Source: Loan-by-law E-1302

Appropriation:
Project : 2 033 (PTI 2013)
"Travaux de maçonnerie - Ateliers municipaux -
180 Clyde"

Budget account: 22-300-00-723

Contract: \$49,669.20 (taxes included)
Credits : \$50,000.

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Entretien ménager des locaux au 10-20, avenue Roosevelt

RÉSOLUTION N° 13-07-10

Objet : Entretien ménager des locaux au 10-20, avenue Roosevelt

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 12 800 \$ en 2013 pour l'entretien ménager de locaux au 10-20 avenue Roosevelt, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 25 667 \$ en 2014 pour l'entretien ménager de locaux au 10-20 avenue Roosevelt, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LES SERVICES D'ENTRETIEN FANY INC. le contrat du contrat (C-2013-39) à cette fin aux prix unitaires et forfaitaires soumis, pour un montant total de 34 998,39 \$ (taxes incluses), pour la première année du contrat, soit pour la période comprise entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2014, avec option de renouvellement pour les années 2014-2015 et 2015-2016, conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Imputation: 02-222-01-447
Services extérieurs - Entretien 12 833 \$

Provenance :
Budget de fonctionnement 2014

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation : 02-222-01-447
Services extérieurs - Entretien : 25 667 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-10

Subject : Household cleaning of premises at 10-20 Roosevelt Avenue

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$12 800 in 2013 to execute the household cleaning services of premises at 10-20 Roosevelt Avenue, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$25 667 in 2014 to execute the household cleaning services of premises at 10-20 Roosevelt Avenue, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LES SERVICES D'ENTRETIEN FANY INC. (C-2013-39), the contract to undertake these works with the unit and lump sum prices submitted, for the total amount of \$34,998.39 (taxes included) for first year, hence the period between September 1st, 2013 and August 31st, 2014, with a renewal option for the years 2014-2015 and 2015-2016, all in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2013

Appropriation: 02-222-01-447
"Services extérieurs - Entretien" \$12 833

Source:
Operating Budget 2014

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner:

Appropriation : 02-222-01-447
"Services extérieurs - Entretien" : \$25 667.

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Entretien ménager des locaux au 180 chemin Clyde

RÉSOLUTION N° 13-07-11

Objet : Entretien ménager des locaux au 180 chemin Clyde

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 16 400 \$ en 2013 pour l'entretien ménager de locaux au 180 chemin Clyde, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 32 900 \$ en 2014 pour l'entretien ménager de locaux au 180 chemin Clyde, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à 2968-1913 QUÉBEC INC.F.A.S. SERVICE D'ENTRETIEN D'IMMEUBLE INTER-QUÉBEC le contrat du contrat (C-2013-40) à cette fin aux prix unitaires et forfaitaires soumis, pour un montant total de 44 768,13 \$ (taxes incluses), pour la première année du contrat, soit pour la période comprise entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2014, avec option de renouvellement pour les années 2014-2015 et 2015-2016, conformément aux documents d'appel d'offres;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Imputation: 02-380-00-459
Services extérieurs - Autres : 16 417 \$

Provenance :
Budget de fonctionnement 2014

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville

Imputation : 02-380-00-459
Services extérieurs - Autres : 32 833 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-11

Subject : Household cleaning of the premises at 180 Clyde Road

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$16,400 in 2013 to execute the household cleaning services of premises at 180 Clyde road building, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$32 900 in 2014 to execute household cleaning services of premises at 180 Clyde Road building, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to 2968-1913 QUÉBEC INC.F.A.S. SERVICE D'ENTRETIEN D'IMMEUBLE INTER-QUÉBEC (C-2013-40), the contract to undertake these works with the unit and lump sum prices submitted, for the total amount of \$44,768.13 (taxes included) for first year, hence the period between September 1st, 2013 and August 31st, 2014, with a renewal option for the years 2014-2015 and 2015-2016, all in accordance with the tendering documents;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2013

Appropriation: 02-380-00-459
"Services extérieurs - Autres" : \$16,417

Source:
Operating Budget 2014

Credits required for this activity will be maintained in the budget, in the following manner:

Appropriation : 02-380-00-459
"Services extérieurs - Autres" : \$32,833.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Gestion du parc des compteurs d'eau

RÉSOLUTION N° 13-07-12

Objet : Gestion du parc des compteurs d'eau

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 72 000 \$ (taxes incluses) en 2013 pour la gestion du parc des compteurs d'eau, incluant tous les accessoires, le cas échéant;

D'autoriser une dépense de 66 000 \$ (taxes incluses) en 2014 pour la gestion du parc des compteurs d'eau, incluant tous les accessoires, le cas échéant;

D'accorder à COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC le contrat (C-2013-47) à cette fin, aux prix unitaires soumis, pour un montant total de 125 849,92 \$ (taxes incluses), pour la première année du contrat, soit pour la période comprise entre le 1er août 2013 et le 30 juin 2014, avec option de renouvellement au gré de la ville pour deux (2) périodes de douze (12) mois subséquentes, soit du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 et du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016, conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2013 72 000 \$

Budget de fonctionnement 2014 66 000 \$

Imputation: 02-132-00-444
Lectures des compteurs d'eau
Crédits: 36 347,46 \$

02-413-00-648 - Équipement spécialisés -
Compteurs
Crédits: 95 651,22 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-12

Subject : Management of water meter pool

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$72,000 (taxes included) in 2013 for the management of water meter pool, which includes, as needed, all accessory costs;

To authorize an expense for the amount of \$66,000 (taxes included) in 2014 for the management of water meter pool, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC the contract (C-2013-47) to undertake these works with the units prices submitted, for the amount of \$125,849.92 (taxes included), for the first year of the contract, hence the period between August 1st, 2013 and June 30, 2014, with a renewal option at the discretion of the Town for the two subsequent period of twelve months, from July 1st, 2014 to June 30, 2015 and from July 1st, 2015 to June 30, 2016, all in accordance with the tendering documents; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating budget 2013 \$72,000

Operating budget 2014 66,000

Appropriation: 02-132-00-444
Lectures des compteurs d'eau
Credits : 36,347.46 \$

02-413-00-648 - « Équipement spécialisés -
Compteurs »
Credits : 95,651.22 \$.

CARRIED UNANIMOUSLY

15.1 Réparation de dalle structurale intérieure – Caserne 74

RÉSOLUTION N° 13-07-13

Objet : Réparation de dalle structurale intérieure – Caserne 74

Sur proposition de le conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

RESOLUTION N° 13-07-13

Subject : Structural slab repairs – Fire station 74

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

D'autoriser une dépense de 93 000 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réparation de dalle structurale à l'intérieure de la caserne 74, y compris tous les frais accessoires incluant la surveillance des travaux, le cas échéant;

D'accorder à KARRELEX RÉPARATION DE BÉTON INC. le contrat (C-2012-29) à cette fin, aux prix forfaitaires soumis, soit au total de 79 332,75 \$ (taxes incluses), conformément aux documents de soumission;

D'imputer les dépenses associées à cette dépense comme suit :

Provenance :
Fonds général de la municipalité jusqu'à l'obtention du paiement par la Ville de Montréal

Imputation :
Projet : 2 142
Réfection de la dalle sous la caserne des pompiers
Compte budgétaire : 22-200-00-724

Contrats : 79 332,75 \$ (taxes incluses)
Crédits : 88 955,64 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TO authorize an expenditure of \$93,000 (taxes included) for Structural slab repairs at the fire station 74, including all incidental costs and site supervision, if applicable;

TO award to KARRELEX RÉPARATION DE BÉTON INC. the contract (C-2012-29) for this purpose for the lump sum prices submitted, for a total of \$79,332.75 (taxes included), all in accordance with the tendering documents;

TO charge the expenses related to this expense as follows:

Source:
General account of the Town until payment from the Ville de Montréal is received

Appropriation:
Project : 2 142
"Réfection de la dalle sous la caserne des pompiers"
Budget account: 22-200-00-724

Contract: \$79,332.75 (taxes included)
Credits : \$88,955.64.

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

RÉSOLUTION N° 13-07-14

Objet : Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De prendre acte, conformément aux règlements N° 1314 et 1317, du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2013 du Comité Consultatif d'Urbanisme;

D'approuver les plans suivants:

Date de la réunion : 28 juin 2013
Plans N°: 1 à 7; 9 à 22; 24; 25a; 27a; 27b;

Date de la réunion : 12 juillet 2013
Plans N° :1; 2b; 3 à 6; 8 à 13; 16 à 18; 20 à 23;

ET

De REFUSER les plans suivants :

RESOLUTION N° 13-07-14

Subject : Planning Advisory Committee Minutes

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To receive, in accordance with by-laws N.1314 and N.1317, the minutes of June 28, 2013 meeting of the Planning Advisory Committee;

To approve the following plans:

Date of meeting: June 28, 2013
Plans: 1 to 7; 9 to 22; 24; 25a; 27a; 27b;

Date of meeting: July 12, 2013
Plans No: 1; 2b; 3 to 6; 8 to 13; 16 to 18; 20 to 23;

AND

To REFUSE the following plans:

Date de la réunion: 28 juin 2013
Plan N°25b - 1480 Rockland
Rénovation extérieure, couvrir la brique au 2ème étage avec du crépi en acrylique: - la couleur proposée pour l'acrylique est trop foncée; - le contraste entre la pierre et la brique devrait être conservé;

Date de la réunion : 12 juillet 2013
Plan N°19
Modification aux plans approuvés - Le déclin est plus approprié pour le style de cette maison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. **Retrait du Règlement n° 1310-167 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait à la hauteur, au nombre d'étages et au coefficient d'occupation du sol permis dans la zone H-701 (côté nord de l'avenue Plymouth)**

RÉSOLUTION N° 13-07-15

Objet : Retrait du Règlement n° 1310-167 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait à la hauteur, au nombre d'étages et au coefficient d'occupation du sol permis dans la zone H-701 (côté nord de l'avenue Plymouth)

ATTENDU QU'à la séance extraordinaire du 26 juin 2013 du conseil municipal, ce dernier avait, par sa résolution 13-06-26, décidé de retirer le Règlement no 1310-167 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait à la hauteur, au nombre d'étages et au coefficient d'occupation du sol permis dans la zone H-701;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire n'a pas approuvé la résolution n° 13-06-26;

ATTENDU QU'en vertu de la même disposition, la résolution doit de nouveau être soumise au conseil;

ATTENDU QUE l'article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2) permet à la Ville de retirer, par résolution, un règlement soumis à l'approbation des personnes habiles à voter tant que l'avis de scrutin référendaire n'a pas été publié;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De retirer le Règlement no 1310-167 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait à la hauteur, au nombre d'étages et au coefficient d'occupation du sol permis dans la zone H-701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Date of meeting: June 28 , 2013
Plan No 25b - 1480 Rockland
Exterior renovation, to cover the brick on the 2nd floor with acrylic : - The proposed acrylic color is too dark; - The contrast between the stone and brick should be kept;

Date of meeting : July 12, 2013
Plan No.19
Modification to the approved plans - The cladding is more suitable for the style of this house.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-07-15

Subject : Withdrawal of By-law No. 1310-167 to amend Zoning By-law No. 1310 with respect to the height, number of storeys and area ratios permitted in zone H-701 (North Side of Plymouth Avenue)

WHEREAS Town Council, at its June 26, 2013 special meeting, had decided, by resolution 13-06-26, to withdraw By-law No. 1310-167 to amend Zoning By-law No. 1310 with respect to the height, number of storeys and area ratios permitted in zone H-701;

WHEREAS under section 53 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., chap. C-19), the mayor has not approved resolution 13-06-26;

WHEREAS under this provision, such resolution shall be resubmitted to council;

WHEREAS under section 559 of the Act respecting elections and referendums in municipalities (R.S.Q., chap. E-2.2), the Town may withdraw, by resolution, a by-law submitted to approval by qualified voters so long as the notice of referendum poll has not been published;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To withdraw By-law No. 1310-167 to amend Zoning By-law No. 1310 with respect to the height, number of storeys and area ratios permitted in zone H-701.

CARRIED UNANIMOUSLY

18. **Adoption du Règlement n° 1310-168 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'agrandissement de la zone H-501 à même une partie de la zone H-701 (avenue Plymouth)**

RÉSOLUTION N° 13-07-16

Objet : Adoption du Règlement n° 1310-168 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'agrandissement de la zone H-501 à même une partie de la zone H-701 (avenue Plymouth)

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1310-168 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'agrandissement de la zone H-501 à même une partie de la zone H-701 a été précédé d'un avis de motion donné le 27 mai 2013;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil assistant à la présente séance ont déclaré l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le Règlement n° 1310-168 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'agrandissement de la zone H-501 à même une partie de la zone H-701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-16

Subject : Adoption of By-law No. 1310-168 to amend Zoning By-law No. 1310 by Enlarging Zone H-501 Out of part of Zone H-701 (Plymouth Avenue)

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. Chapter C-19), By-law No. 1310-168 to amend Zoning By-law No. 1310 by Enlarging Zone H-501 Out of part of Zone H-701 was preceded by a notice of motion given on May 27, 2013;

WHEREAS every member of Council in attendance at the present sitting has stated having read the by-law and waives its reading;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt, in accordance with Section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., Chapter C-19), By-law No. 1310-168 to amend Zoning By-law No. 1310 by Enlarging Zone H-501 Out of part of Zone H-701.

CARRIED UNANIMOUSLY

19. **Avis de motion du Projet de règlement no 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence**

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence

Le conseiller Joseph Daoura donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le projet de Règlement no 1330-5 modifiant le Règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville Mont-Royal en ce qui a trait à la vice-présidence.

Subject : Notice of motion of Draft By-law No. 1330-5 to amend By-law 1330 concerning the Pension Commission of the Town of Mount Royal with respect to vice-chairmanship

Councillor Joseph Daoura gave notice of motion that By-law No. 1330-5 to amend By-law 1330 concerning the Pension Commission of the Town of Mount Royal with respect to vice-chairmanship would be introduced for adoption at a future sitting.

20. Avis de motion et adoption du premier Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement no 1313 en ce qui a trait à divers dispositions

RÉSOLUTION N° 13-07-17

Objet : Avis de motion et adoption du premier Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement no 1313 en ce qui a trait à divers dispositions

1. Avis de motion

La conseillère Minh-Diem Le Thi donne avis de motion que le Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement no 1313 en ce qui a trait à divers dispositions sera présenté pour adoption à une séance subséquente;

2. Adoption du premier projet de règlement

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), le Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement no 1313 en ce qui a trait à divers dispositions a été précédé d'un avis de motion donné le 15 juillet 2014;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'adopter le premier Projet de règlement no 1313-5 modifiant le Règlement de lotissement no 1313 en ce qui a trait à divers dispositions;

De tenir, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), une assemblée publique relativement à ce projet de règlement, à son contenu et aux conséquences de son adoption lundi le 29 juillet 2013, à 17 h soit au moins sept (7) jours après la publication de l'avis public requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-17

Subject : Notice of motion and adoption of first Draft By-law No. 1313-5 modifying Subdivision By-law No. 1313 with respect to various provisions

1. Notice of motion

Councillor Minh-Diem Le Thi gives notice of motion that Draft By-law No. 1313-5 modifying Subdivision By-law No. 1313 with respect to various provisions for adoption at a future Council meeting;

2. Adoption of first Draft By-law

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (R.S.Q. Chapter C-19), the Draft By-law No. 1313-5 modifying Subdivision By-law No. 1313 with respect to various provisions was preceded by a notice of motion given on July 15, 2013;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To adopt the first Draft By-law No. 1313-5 modifying Subdivision By-law No. 1313 with respect to various provisions;

To hold, in accordance with the Land Use Planning and Development Act (R. S.Q., Chapter A-19), a public meeting regarding this Draft By-law, its content and the consequences of its adoption on Monday, July 29, 2013 at 17:00 being at least seven (7) days following publication of the required public notice.

CARRIED UNANIMOUSLY

21. Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Objet : Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Le maire Philippe Roy fait rapport des décisions prises lors des dernières séances du conseil d'agglomération.

Subject : Report on Decisions rendered by the Agglomeration Council

Mayor Philippe Roy reported decisions taken at the Agglomeration's Council meetings.

22. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 13-07-18

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour d'une séance du conseil d'agglomération et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

De ratifier les décisions prises par le maire lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 4 juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-07-18

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the a sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To approve the decisions made by the Mayor at the July 4, 2013 agglomeration council special meeting.

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Affaires diverses

Joseph Daoura: Deux patrouilles à vélos jusqu'à la mi-août 2013. Brigade de l'avertisseur de fumée. Mont-Royal en fête jusqu'au 7 août 2013. La brochure automne/hiver sera livrée dans la semaine du 12 août 2013. Mount Royal golden circle on November 16, 2013. Travaux de reconstruction de rues en cours. Dye strips for detecting toilet leaks. The Royal gift - 100 years of Town history.

Minh-Diem Le Thi : National Drowning prevention week (NDPW) on July 21 to July 27, 2013. Watering of lawns and garderns: hours permitted (water supply by-law no. 1419). Bingo night, municipal pool on Thursday, July 25, 2013, from 13:30 to 22:30. Aquamania municipal pool on Saturday, August 17, 2013, from 13:00 to 16:30.

Daniel Robert: Permis d'occupation ou d'obstruction temporaire du domaine public. Ouverture de la bibliothèque Reginald-J.-P. Dawson. Compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

24. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 42 et 11 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 20 h 30.

25. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 13-07-19

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De lever la séance à 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 13-07-19

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To close meeting at 20:30.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy